



Comité de Judo Jujitsu Kendo et Disciplines Associées de Côte d'Or
siège social : 6, rue de l'égalité 21200 BLIGNY LES BEAUNE
tel 06 62 22 16 17 courriel ja.berthet@wanadoo.fr
secrétariat : tel 03 80 78 16 17 fax 03 80 78 92 04 courriel judo21@wanadoo.fr
Cadre technique : tel 06 62 23 16 17 courriel p.trepost@judo21.com
site internet : www.judo21.com



ARBITRAGE

Le comité départemental, et ses clubs se doivent de développer le corps arbitral. Vous êtes les principaux acteurs de ce développement et nous comptons sur votre engagement pour que nos championnats se déroulent le mieux possible.

Comme chacun sait, Renan Noirbusson n'assurera plus la responsabilité du poste de la commission arbitrage, il est donc vacant et toutes les propositions seront étudiées

Au delà de cette présence, nous continuerons également d'insister sur la formation et le suivi de nos arbitres et futurs arbitres. Renan Noirbusson et Jean Philippe Delarue nous aideront (occasionnellement) à accomplir cette tâche en espérant *qu'ils seront aidés par les présidents et professeurs* des clubs Côte d'Oriens, par la formation initiée au sein des clubs et la volonté de motiver leurs judokas (jeune arbitre, arbitre actif, ceinture noire.....)

Nous vous invitons à remplir **la fiche d'engagement arbitres 2008/2009**, qui nous servira à composer les équipes d'arbitres sur les différents championnats, mettre en place les évaluations et examens pour les arbitres départementaux et propositions pour l'accession régionale.

Une convocation nominative vous sera adressée pour chaque action, de manière à préciser les horaires de convocation et lieux.

Nous espérons que les arbitres départementaux, régionaux et plus seront également présents pour aider la commission d'arbitrage et former une équipe d'arbitres du CD21.

Sportivement,

Patrick TREPOST
Cadre Technique Départemental

***PS : Veuillez retourner la fiche dûment complétée au secrétariat du Comité 21
17 rue Léon Mauris – 21000 DIJON***